

Méthode de la dissertation en Histoire

I. Lire et comprendre le sujet

1. Comprendre le libellé et le sens du sujet

Avant tout autre chose, il s'agit de comprendre parfaitement le sujet. Il faut déterminer le sens précis de chaque terme, (noms propres, noms communs spécifiques, verbes-sujets, les faux amis) donc pour cela il faut bien connaître les notions et concepts employés. Il faut aussi comprendre le sens global du sujet, c'est-à-dire comprendre le pluriel et le singulier des mots, le choix de l'ordre des mots, les mots auxquels on ne prête pas attention dans la vie de tous les jours, mais qui sont d'une grande importance dans un sujet de dissertation : « et », « ou », « dans »..., les rapports entre tous les termes du sujet, ainsi que la ponctuation et les majuscules. Voici quelques exemples :

« Les catholiques face à la réforme protestante dans l'Europe du XVI^e siècle : aspects religieux et politiques. » Il ne faut pas ici débiter une histoire du protestantisme dans l'Europe du XVI^e siècle, mais étudier les réactions des catholiques face à la réforme. « Face à », qui peut paraître anodin, prend alors tout son sens et est très important pour bien traiter le sujet et ne pas faire du hors sujet.

« L'Etat monarchique et les questions religieuses aux XVII^e et XVIII^e siècles. » L'ordre des termes traduit une hiérarchie, la notion de « l'Etat monarchique » détermine alors ici le sens général du sujet. Il faut alors traiter des relations entre l'Etat monarchique et les questions religieuses mais en orientant le propos sur comment sont considérées et traitées les questions religieuses par l'Etat monarchique. On voit donc que le « et » et l'ordre des termes sont indispensables à analyser afin de bien traiter le sujet.

« Seigneurs et paysans, XI^e-XIII^e siècle » : il s'agit de traiter des relations entre les seigneurs et les paysans, et surtout pas de traiter les deux indépendamment l'un de l'autre.

Bien comprendre un sujet et le relire souvent au cours du devoir permet d'éviter le principal écueil de la dissertation : le hors-sujet. La qualité du devoir en dépend.

2. Délimiter le champ du sujet

- **délimitation du champ chronologique**
 - Quand il s'agit de périodes limitées par deux dates, le choix des dates aval et amont n'est jamais anodin. Il convient d'argumenter les raisons de ce choix.
 - Quand il s'agit d'un sujet à une date, il faut traiter uniquement ce qui concerne le sujet pour cette date.
 - En cas d'absence d'indications chronologiques dans le sujet, il convient de définir des dates butoirs en fonction du sens du sujet et expliciter ce choix dans l'introduction.

- **délimitation du champ géographique**

Il faut toujours se poser la question du cadre géographique du sujet avant d'entamer quoi que ce soit. Il est indispensable de toujours préciser l'espace correspondant au sujet et le statut du territoire étudié, suivant le sujet et la période du libellé du devoir. En effet le cadre géographique peut être amené à être modifié en cours de devoir, suivant la périodisation.

II. Rechercher des idées

Il faut lire et relire le sujet et noter toutes les idées en rapport avec le sujet qui viennent en tête, inspirées du cours, de vos lectures et jeter sur le papier tout en vrac.

Ne paniquez pas si vous avez l'impression que rien ne vous vient, si vous avez relu vos cours et travaillé un minimum dessus (lectures, exposé...), les idées vous viendront, c'est pour ça que cette phase nécessite un peu de temps, pour ne rien oublier.

III. Elaborer la problématique

La problématique est l'élément le plus important d'une dissertation. Elle est le **fil directeur de l'analyse et de l'argumentation**. De plus, elle est révélatrice de la qualité de la réflexion. Elle n'est pas une reformulation du sujet mais **découle d'une analyse et de la bonne compréhension du sujet**, d'où l'importance des étapes 1 et 2.

Un devoir sans problématique ne peut prétendre obtenir plus de la moyenne. La problématique est constituée d'un questionnement unique. Il ne peut y avoir plusieurs problématiques dans un devoir. Cependant, une ou deux questions subsidiaires, pas plus, peuvent découler d'une question centrale.

Le devoir constitue une démarche pour répondre à la problématique, le plan du devoir est justifié par celle-ci.

Voici un exemple de problématique pour le sujet : « Dieu et le roi (XIII^e -XV^e siècles) » : de quelle nature est ce lien privilégié ?

IV. Construire un plan détaillé

Attention, le but n'est pas de recracher votre cours ou les lectures que vous avez faites tels quels, mais bien de construire une réponse argumentée à la problématique. Il faut donc faire le tri parmi les informations que vous avez jetées en vrac sur le papier.

1. Les grands types de sujet

- Les sujets de type évolutif

- un évènement

Pour traiter des sujets de récits d'évènements, il faut se poser une série de questions : comment cet évènement a-t-il pu se produire ? Comment s'est-il déroulé ? Quels sont ses caractères particuliers ? Quelles sont ses conséquences ?

Son étude demande d'abord une analyse de ses caractères, ensuite de ses multiples explications et enfin une mise en perspective à court et long termes. Il faut en expliquer les causes sans pour autant remonter trop loin dans le temps, en caractériser les traits originaux, sans contresens ni anachronisme, et en montrer la portée sans sortir du sujet. Exemple de sujet : « La crise de mai 68. »

- Une évolution

Pour étudier un sujet traitant d'une évolution, il suffit parfois de s'appuyer sur les césures chronologiques de l'histoire générale. Faute de césures nettes, il faut dégager les grandes phases d'une évolution afin d'expliquer le processus de rupture/continuité. Exemple de sujet : « Décrire et expliquer le passage d'une période d'essor démographique, d'un monde plein aux XII^e et XIII^e siècles à une période de crise démographique aux XIV^e et XV^e siècles. »

- Une biographie

Une biographie est nécessairement un sujet de type évolutif. Il s'agit de traiter la formation, la vie, les idées, l'œuvre et l'importance d'un personnage. La biographie doit être étroitement connectée à son époque, il faut montrer en quoi les personnages étudiés sont au cœur des enjeux de leur temps. Il ne s'agit pas de faire un récit linéaire ou érudit sans lien avec le temps durant lequel a vécu le personnage traité. Exemple de sujet : « biographie de Mazarin. »

- Les sujets de type thématique

- Causes et/ou conséquences

Il faut s'en tenir aux conditions et/ou aux résultats et non retracer tout un processus. Exemple de sujet : « Les causes et les conséquences économiques et sociales de la colonisation grecque aux époques archaïque et classique (VIII^e -V^e siècles avant notre ère). »

- Le sujet tableau

Un tableau est l'analyse d'une réalité historique décrite en coupe transversale, à un moment donné, en un lieu donné : le devoir doit savoir dégager successivement plusieurs plans, plusieurs horizons et des lignes de force. Exemple de sujet : « La France à la veille de la Première Guerre mondiale. »

- Le sujet bilan

Un bilan n'est pas un tableau. C'est un instantané qui caractérise à un moment donné le produit d'une évolution.

Exemple de sujet : « L'Empire byzantin à la mort de Basile II (1025). »

- Le sujet comparaison

La comparaison doit se faire en permanence, terme à terme, thème à thème, secteur par secteur. Expliquer les ressemblances et les différences, analyser les processus spécifiques, donc souligner l'originalité.

Exemple de sujet : « Les totalitarismes nazi et stalinien. »

Ces 2 grands types de sujets et ces sous-sujets sont réducteurs. Il existe d'autres types de sujets possibles.

2. Les grands types de plan

Il existe en fait trois grands types de plans.

- Les plans chronologiques

Tout plan chronologique suppose l'analyse d'une succession d'évènements (continuités/ruptures), mais surtout des facteurs d'explication des évolutions et des changements.

Quand il s'agit de traiter d'une longue période, un découpage justifié par l'enchaînement logique de grandes phases homogènes doit être mis en place.

Quand il s'agit d'une période courte, on peut élargir les mises en perspective, en prenant grand soin de ne pas s'écarter de la problématique.

- Les plans thématiques

L'analyse suppose d'abord une vaste opération de tri et de classement d'informations selon une grille thématique adaptée au sujet. Ces plans doivent être l'aboutissement d'une démarche de synthèse.

Il faut prendre garde à ne pas faire un plan à tiroirs, c'est-à-dire un plan où les parties s'enchaînent mal, où elles sont juxtaposées sans être articulées (mauvais déroulement de l'argumentation).

- Les plans chronothématiques

Ce sont des plans où les périodes et les thèmes correspondent. C'est le plus usité, car un plan est rarement uniquement chronologique ou uniquement thématique.

3. La mise en forme du plan détaillé

Le plan est construit à partir de la problématique, il en constitue une réponse. Pour savoir si votre plan est bon, vous pouvez vérifier que les titres de vos parties répondent à la problématique et que les titres de vos sous-parties répondent à l'idée contenue dans le titre de partie. N'oubliez pas que **le but est d'élaborer une argumentation qui réponde à la problématique.**

Votre plan peut être déterminé à partir des idées que vous avez jetées sur le papier en vrac, en surlignant vos idées pour les rassembler. Cependant, attention à ne pas vouloir tout déballer, ne retenez que ce qui concerne le sujet, que ce qui vous permettra de répondre à votre problématique.

Vous avez donc les idées qui correspondent à chaque partie du plan. Il est temps de mener à bien votre plan détaillé, en organisant vos arguments dans vos parties pour en faire des sous-parties et en notant un ou plusieurs exemples pour chaque argument.

Les **exemples** sont essentiels, ils servent à appuyer les arguments. Il n'y a pas d'arguments sans exemples, ni d'exemples sans arguments. Un argument sans exemple va se voir pénaliser, de même qu'un exemple qui ne correspond pas à un argument. Vous pouvez partir soit de l'exemple, soit de l'argument selon le déroulement de votre réflexion.

En ce qui concerne le **nombre de parties**, il doit correspondre à la meilleure façon de répondre à votre problématique, que ce soit en deux ou trois parties, jamais quatre.

L'historien français a une prédilection pour le plan de trois parties de trois paragraphes, mais ce n'est pas une obligation. Le risque de vouloir à tout prix faire trois parties est de devoir meubler pour faire une partie ou de faire une conclusion en guise de troisième partie, qui de plus, sera plus faible. Il vaut mieux faire un plan de deux parties dans ce cas, de deux ou trois paragraphes par partie, qui vous permette de répondre de façon correcte à votre problématique.

Les parties doivent s'équilibrer en terme de volume, ainsi que les sous-parties. Un plan déséquilibré en terme de volume sera sanctionné presque autant qu'un hors-sujet.

Le choix de l'ordre des parties dépend de la démarche démonstrative, ascendante ou descendante, adoptée, et du type de plan choisi.

Savoir gérer son temps est important. La recherche d'idées, le choix de la problématique et du plan ne doivent pas dépasser vingt-cinq minutes sur deux heures.

V. Rédiger l'introduction

L'introduction doit être rédigée au brouillon car elle donne au correcteur les premières impressions sur votre travail. Elle est donc d'une importance capitale, puisqu'elle donne un avant-goût de la qualité de toute la dissertation. Une mauvaise introduction mettra le correcteur dans de mauvaises dispositions.

Elle peut néanmoins être modifiée ensuite au propre, si nécessaire.

Elle doit être rédigée après la mise en place du plan détaillé.

L'introduction doit être composée de :

- une ou plusieurs phrases d'**entrée en matière**, mais cela doit rester court,
- un paragraphe qui **définit le sujet et ses termes**, et qui en **fixe le cadre spatio-temporel**,
- un paragraphe qui annonce la **problématique** et qui découle du paragraphe précédent ; il ne doit pas être posée sans lien avec ce qui précède, mais se situer dans l'enchaînement des idées,
- un paragraphe qui annonce le **plan**, découlant de la problématique; le plan doit être exprimé clairement pour que le correcteur puisse comprendre immédiatement la structure de l'argumentation, et aussi repérer les parties dans votre développement ; le titre des parties dans le développement doit absolument correspondre à ce qui est annoncé dans votre plan.

VI. Rédiger la conclusion

La conclusion doit elle aussi être rédigée au brouillon, ou au moins les éléments qui vont la constituer, si vous manquez de temps. Elle constitue en effet un moment très important de votre devoir, tout comme l'introduction, car elle donne au correcteur la dernière impression qu'il a du devoir, cela peut se ressentir fortement sur la note, de façon positive si la conclusion est bonne, même si le corps du devoir est moins bon, de façon négative si le corps du devoir est de bonne facture mais que la conclusion est bâclée.

La conclusion, qui doit être, dans l'idéal, de même longueur que l'introduction, comporte deux ou trois paragraphes :

- un premier paragraphe qui constitue un **bilan du devoir**, qui reprend les axes du développement en les synthétisant et qui introduit le paragraphe suivant,
 - un second paragraphe qui présente l'aboutissement de l'argumentation, qui constitue donc une **réponse à la problématique**,
- un dernier paragraphe qui constitue l'**ouverture**, mais qui n'est pas toujours nécessaire ; l'ouverture constitue un élargissement du sujet, toujours dans le cadre de la problématique choisie ; mieux vaut ne pas faire d'ouverture plutôt que de poser une fausse question ou de mettre une question totalement inutile, voire inepte.

La rédaction entière de l'introduction et de la conclusion doit prendre un quart d'heure tout au plus, sur deux heures. Il est bien de rédiger la conclusion avant de se lancer dans le développement, car cela aidera pour la cohérence du devoir, pour entamer le développement, entre l'introduction et la conclusion. Lors d'une épreuve de deux heures, le temps manque souvent pour rédiger l'introduction et la conclusion au brouillon. Dans ce cas, les arguments que l'on va utiliser peuvent être notés en une poignée de minutes, cela est indispensable pour ne rien oublier et rédiger plus rapidement le moment venu.

L'introduction et la conclusion doivent former des triangles : l'introduction va du général au particulier (triangle inversé) et la conclusion du particulier au général (triangle à l'endroit).

VII. Rédiger le développement

Le développement se rédige directement au propre. Il est constitué de parties et de sous-parties. A chaque sous-partie correspond un argument et un exemple, bien choisi et analysé. Les paragraphes ne doivent pas être coupés les uns des autres, ils doivent bien s'enchaîner, par des phrases de transition, entre chaque partie et entre chaque sous-partie.

La présentation du devoir doit être soignée, car la structure du devoir doit être visible par le correcteur.

L'introduction doit être séparée de la première partie par trois ou quatre lignes. Chaque partie doit être séparée d'une autre par un saut de deux lignes, et chaque sous-partie doit être séparée d'une autre par un saut d'une ligne. Chaque partie, sous-partie et paragraphe doit commencer par un retrait. Un paragraphe correspond à une idée et est illustré d'au moins un exemple.

VIII. Conseils utiles

- Au brouillon, prenez une page par partie, et une page pour l'introduction et pour la conclusion. Il est conseillé d'écrire d'un seul côté de la page, afin de pouvoir tout voir d'un coup d'œil si le besoin se fait sentir d'avoir une vision d'ensemble de votre travail.
- N'oubliez pas de souligner les titres d'ouvrages ou d'articles.
- Une marge suffisante doit être laissée au correcteur pour lui permettre de noter ses observations.
- La structure de l'argumentation doit être particulièrement soignée : phrases de transition, connecteurs logiques. Les articulations doivent être souples, mais visibles.
- Soignez l'orthographe et la syntaxe. Faites des phrases simples.
- Évitez le style journalistique.
- Choisissez le vocabulaire avec soin, surtout pour les concepts.
- Définissez au préalable les notions et les concepts que vous utilisez.
- Vous pouvez écrire au présent historique, à l'imparfait et au passé composé, mais le futur est à proscrire dans une dissertation historique.
- Le temps doit être correctement géré, car le correcteur l'évaluera au travers de votre copie : 35 minutes, voire 40 maximum pour les étapes de préparation (phases I à VI), 1h10 à 1h20 pour la rédaction, et un temps de relecture de 5 à 10 minutes, pour corriger les fautes éventuelles, vérifier la syntaxe...

- Evitez les principaux écueils de la dissertation historique, à savoir le hors-sujet, le fait de vouloir tout dire et donc ne pas trier et hiérarchiser ce qui est essentiel et ce qui l'est moins, et l'erreur de ciblage, qui consiste à traiter essentiellement des thèmes secondaires et traiter très peu les thèmes importants voire essentiels du sujet.

IX. Bibliographie

SALY, Pierre, **SCOT**, Jean-Paul, **HINCKLER**, François, **L'HUILLIER** Marie-Claude, **ZIMMERMANN** Michel, La dissertation en histoire. Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1993, 2^e éd. 1998, 192 p.

Méthode de la dissertation en histoire contemporaine, de Benoît Littardi.